

12)

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

22) Date de dépôt : 01.07.03.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 07.01.05 Bulletin 05/01.

56) Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la procédure de rapport de recherche.

60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71) Demandeur(s) : JIA HSING ENTERPRISE CO LTD — TW.

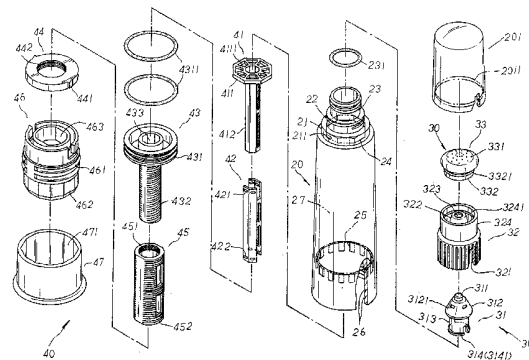
72) Inventeur(s) : KUN LAN LOU.

73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) : REGIMBEAU.

54) STRUCTURE POUR FLACON DE LOTION.

57) Une structure pour flacon de lotion comprend un tube à manchon externe (20), un dispositif de contrôle supérieur (30) monté au-dessus du tube à manchon externe (20), et un dispositif de contrôle inférieur (40) adapté au niveau de la section inférieure du tube à manchon externe (20) situé à l'intérieur. Le dispositif de contrôle supérieur (30) est essentiellement constitué d'une vanne à manchon (31) adaptée sur l'ouverture supérieure du tube à manchon externe (20), d'un embout (32) vissé sur son tube à manchon externe (20) afin de buter contre sa vanne à manchon (31), et d'un bouchon de filtre (33) monté au-dessus de son embout (32). Lorsque l'embout (32) pivote dans un sens, un espace se forme au niveau de l'espace défini par une facette en about effilée (312) de la vanne à manchon (31) et une buse en about effilée (322) de son embout (32).



La présente invention concerne une structure améliorée pour flacon de lotion comprenant un tube à manchon externe, un dispositif de contrôle supérieur monté au-dessus du tube à manchon externe, et un dispositif de contrôle inférieur adapté au niveau de la section inférieure du tube à manchon externe, à l'intérieur de ce dernier. Le dispositif de contrôle supérieur est principalement constitué d'une vanne à manchon adaptée sur l'ouverture supérieure du tube à manchon externe, un embout vissé sur son tube à manchon externe afin de buter de très près contre sa vanne à manchon, et un bouchon de filtre monté solidement au-dessus de son embout ; moyennant quoi la lotion ajustée au niveau d'un compartiment de rétention du tube à manchon externe peut être conservée avec précision à l'intérieur sans déborder ni salir la partie externe de l'embout ni la partie interne de son bouchon de filtre afin de préserver une bonne hygiène du flacon de lotion et de permettre une bonne utilisation de la lotion contenue à l'intérieur sans la gâcher.

Veillez vous référer aux figures 1, 2. Un flacon de lotion portable classique 10 est principalement constitué d'un flacon 11 et d'un couvercle 12 monté au-dessus de son flacon 11. Même lorsque le couvercle 12 est fermé au-dessus de son flacon 11, la lotion A contenue à l'intérieur du flacon 11 peut déborder et salir la partie interne du couvercle 12, ce qui peut facilement engendrer des bactéries à l'intérieur et ce qui est assez peu hygiénique. Lors de son utilisation, le flacon 11 est tout d'abord renversé et pressé au milieu pour que la lotion A s'écoule hors du flacon afin d'être utilisée, comme le montre la figure 2. Dans le cas d'une force de pression considérable, la lotion A peut jaillir instantanément en grande quantité, ce

qui engendre une perte de lotion A pouvant être utilisée. S'il ne reste qu'une petite quantité de lotion A au fond du flacon 11, il faut attendre plus longtemps avant que la lotion A ne sorte. Et si le
5 flacon est pressé trop tôt, de l'air peut jaillir avec un minimum de lotion A, ce qui n'est pas pratique lors de l'utilisation.

La présente invention a donc pour principal objet de proposer une structure améliorée de flacon pour
10 lotion comprenant un tube à manchon externe, un dispositif de contrôle supérieur monté au-dessus du tube à manchon externe, et un dispositif de contrôle inférieur adapté au niveau de la section inférieure du tube à manchon externe, à l'intérieur de ce dernier,
15 dans lequel le dispositif de contrôle supérieur comprend une vanne à manchon adaptée sur l'ouverture supérieure du tube à manchon externe, un embout vissé sur son tube à manchon externe afin de buter de très près contre sa vanne à manchon et pour fermer
20 hermétiquement les trous de passage de la vanne à manchon, et un bouchon de filtre monté solidement au-dessus de son embout ; moyennant quoi la lotion ajustée au niveau du tube à manchon externe peut être conservée de manière précise à l'intérieur sans déborder ni salir
25 la partie externe de l'embout ni la partie interne de son bouchon de filtre afin de préserver une bonne hygiène du flacon de lotion et de permettre une bonne utilisation de la lotion sans la gâcher.

La présente invention a donc pour second objet de
30 proposer une structure améliorée de flacon pour lotion dans laquelle l'embout du dispositif de contrôle supérieur pivote dans un sens pour dégager un espace défini par une facette en about effilée de la vanne à manchon et une buse en about effilée de son embout afin
35 que la lotion s'écoule hors des trous de passage de sa

vanne à manchon afin d'être utilisée ; moyennant quoi, la quantité de lotion écoulée afin d'être utilisée est régulée par la taille de l'espace dégagé, évitant ainsi le jaillissement soudain de lotion dû à une force de pression inappropriée et la perte non économique de lotion lors de l'utilisation.

La présente invention a donc pour troisième objet de proposer une structure améliorée de flacon pour lotion dans laquelle le dispositif de contrôle inférieur comprend une tige poussoir dotée d'une colonne filetée à gauche s'étirant au niveau de sa partie inférieure pour correspondre à un trou à droite d'un manchon à vis rotatif ; moyennant quoi lorsqu'un support de base monté au niveau de la partie inférieure du tube à manchon externe pivote dans un sens, le manchon à vis rotative pivote vers le haut et actionne la tige poussoir pour qu'elle se déplace verticalement vers le haut au niveau du tube à manchon externe, faisant pression sur la lotion ajustée à l'intérieur par qu'elle monte sans à-coups et s'écoule par l'intermédiaire de son dispositif de contrôle supérieur sans interruption lors de l'utilisation.

A cet effet, l'invention propose une structure améliorée pour flacon de lotion comprenant un tube à manchon externe, un dispositif de contrôle supérieur, et un dispositif de contrôle inférieur dans lequel le dispositif de contrôle supérieur est monté sur la section supérieure du tube à manchon externe, et le dispositif de contrôle inférieur est adapté au niveau de la section inférieure du tube à manchon externe, à l'intérieur de ce dernier ; la présente invention étant caractérisée en ce que :

- la section supérieure du tube à manchon externe, un manchon tubulaire creux, comprend une bague de raccordement à petits crans dotée de points d'engrenage

agencés dessus et correspondant à une rainure circulaire interne d'un couvercle, une section filetée à crans s'étirant au-dessus de sa bague de raccordement à petits crans, et un manchon d'arrêt en about doté
5 d'une bague d'étanchéité agencée dessus et faisant saillie au-dessus de sa section filetée externe à crans ;

le dispositif de contrôle supérieur monté sur la section supérieure du tube à manchon externe est
10 constitué d'une vanne à manchon, d'un embout et d'un bouchon de filtre, dans lequel la vanne à manchon ayant une tige faisant saillie agencée au niveau de sa partie supérieure, une facette en about effilée dotée de trous de passage agencés dessus au niveau de sa section
15 centrale, et une pièce de manchon à petits crans dotée d'une paire de plaques souples et arquées et des bords inférieurs s'étirant au niveau de sa section inférieure, est adaptée sur l'ouverture supérieure du tube à manchon externe et reliée par le manchon à sa facette
20 en about effilée située au-dessus de son manchon d'arrêt en about ; l'embout ayant une buse en about effilée dotée d'un trou de manchon central agencé au niveau de sa partie supérieure, est vissé sur la section filetée externe à crans du tube à manchon
25 externe par l'intermédiaire d'une section filetée interne agencée au niveau de la partie inférieure interne située au-dessus de la vanne à manchon avec son trou à manchon central en prise avec la tige faisant saillie de la vanne à manchon et sa buse en about
30 effilée fermée étroitement contre la facette en about effilée de la vanne à manchon afin de fermer hermétiquement les trous de passage répartis au niveau de la facette effilée ;

moyennant quoi, lorsque son embout pivote dans une
35 direction pour dévisser sa section filetée interne de

sa section filetée externe à crans et détacher la tige
faisant saillie de la vanne à manchon du trou à manchon
central de l'embout, un espace se forme au niveau de la
facette en about effilée de la vanne à manchon et de la
5 buse en about effilée de l'embout situé entre les deux
afin de dégager les trous de passage de sa vanne à
manchon pour que la lotion puisse passer au travers et
s'écouler à travers le trou à manchon central de
l'embout pour sortir par l'intermédiaire du bouchon de
10 filtre monté au-dessus de son embout.

D'autres aspects, buts et avantages de l'invention
apparaîtront mieux à la lecture de la description
détaillée qui va suivre, faite en référence aux dessins
annexés sur lesquels :

15 La figure 1 est une vue en coupe d'un flacon pour
lotion classique, assemblé.

La figure 2 est une vue en coupe d'un flacon pour
lotion en cours d'utilisation.

20 La figure 3 est une vue éclatée en perspective de
la présente invention.

La figure 4 est un autre mode de réalisation du
bouchon de filtre du dispositif de contrôle supérieur
de la présente invention.

25 La figure 5 est une vue en coupe transversale de
la présente invention, assemblée.

La figure 6 est une vue partiellement en coupe de
la présente invention, assemblée.

La figure 7 est une vue en coupe transversale de
la présente invention pendant son fonctionnement.

30 La figure 8 est une vue partiellement en coupe de
la présente invention pendant son fonctionnement.

35 Veuillez vous référer à la figure 3. La présente
invention concerne une structure améliorée d'un flacon
pour lotion, comprenant un tube à manchon externe 20,
un dispositif de contrôle supérieur 30, et un

dispositif de contrôle inférieur 40. Le tube à manchon externe 20, un manchon tubulaire creux, comprend une bague de raccordement à petits crans 21 dotée de points d'engrenage 211 situés dessus et correspondant à une rainure de positionnement interne 2011 d'un couvercle 201 agencé au-dessus de sa périphérie externe, une section fileté externe à crans 22 s'étirant au-dessus de sa bague de raccord à petits crans 21, un manchon d'arrêt en about 23 doté d'une bague d'étanchéité 231 adaptée dessus et faisant saillie au-dessus de sa section fileté externe à crans 22, et une section de positionnement polygonale 24 définissant sa périphérie interne supérieure. Le tube à manchon externe 20 comprend également une pluralité de blocs de guidage à angles obliques 25 répartis au niveau de sa périphérie interne centrale, une pluralité d'évidements circulaires 26 définissant la section inférieure au-dessous de ses blocs de guidage 25 et un compartiment de rétention 27 agencé au-dessus de ses blocs de guidage à angles obliques 25.

Le dispositif de contrôle supérieur 30 est constitué d'une vanne à manchon 31, d'un embout 32 et d'un bouchon de filtre 33. La vanne à manchon 31 comprend une tige en saillie 311 agencée au-dessus, une facette en about effilée 312 sur laquelle se trouvent des trous de passage 3121 et agencée au niveau de sa section centrale, une pièce de manchon à petits crans 313 agencée au niveau de sa section inférieure, et une paire de plaques souples arquées et symétriques 314 dotées de bords inférieurs 3141 s'étirant au niveau de la partie inférieure de sa pièce de manchon 313. L'embout 32 est doté d'une section effilée interne 321 définissant au niveau de sa section inférieure une buse en about effilée 322 dotée d'un trou à manchon central 323 et s'étirant au niveau de sa partie supérieure, et

une section de couplage 324 dotée d'une rainure de couplage 3241 située dessus et entourant la buse en about effilée 322. Le bouchon de filtre 33 (également un bouchon de filtre 33' tel que présenté sur la figure 4) comprend une pluralité de trous de filtre 331 ou un trou de filtre central 331' agencés au niveau de sa surface supérieure, et une extrémité inférieure de couplage 332, ou 332', dotée d'une nervure faisant saillie 3321 ou 3321' agencée dessus afin d'être mise en prise avec la section de couplage 324 de son embout 32.

Le dispositif de contrôle inférieur 40 est constitué d'une tige supérieure 41, d'un manchon souple 42, d'une tige poussoir 43, d'un moyen de positionnement 44, d'un manchon à vis rotative 45, d'un manchon de positionnement interne 46, et d'un support de base 47. La tige supérieure 41, un membre creux, comprend une pièce de fixation polygonale 411 dotée d'une pluralité d'encoches 4111 réparties dessus et agencées au niveau de sa partie supérieure, et un montant à manchon polygonal 412 s'étirant vers le bas au niveau de sa partie inférieure. Le manchon souple 42, un corps creux polygonal, est constitué d'une paire de plaques de gauche et de droite raccordées par des plaques de liaison, ayant chacune une paire de blocs en about supérieurs 421 et de blocs en about inférieurs 422 agencés respectivement au niveau de leurs côtés interne et externe (moyennant quoi, la partie supérieure 41 et le manchon souple 42 peuvent également être omis). La tige poussoir 43, fermée au niveau de l'extrémité inférieure, comprend une pièce de poussée 431 dotée d'une pluralité de rondelles de fermeture 4311 adaptées à la pièce et agencées dessus, une colonne fileté à gauche 432 s'étirant au niveau de sa partie inférieure, et un trou à manchon polygonal 433

agencé au niveau de son centre. Le moyen de positionnement 44 comprend une paire de saillies à angles obliques 441 agencées de manière symétrique au niveau de sa périphérie externe, et une section fileté

5 interne 442 agencée au niveau de son centre. Le manchon à vis rotative 45 comprend un trou fileté à droite 451 agencé au niveau de son centre, et une section fileté externe 452 agencée au niveau de sa périphérie externe. Le manchon de positionnement interne 46 comprend une

10 pluralité de nervures circulaires 461 faisant saillie au niveau du milieu de sa périphérie externe, une section de mise en prise polygonale 462 agencée au niveau de sa partie inférieure, et un trou à manchon central 463 découpé selon des lignes parallèles sur ses

15 deux côtés. Le support de base 47 est doté d'une rainure de mise en prise polygonale 471 agencée en son centre.

Veillez vous reporter aux figures 5, 6. En mode assemblé, la tige supérieure 41 est reliée par le

20 manchon au tube à manchon externe 20 avec sa pièce de fixation polygonale 411 fermement en prise avec sa section de positionnement polygonale 24. La section supérieure du manchon souple 42 est reliée à la partie inférieure de son montant à manchon polygonal 412 et

25 bute doucement dessus par l'intermédiaire de ses blocs en about supérieurs 421. La tige poussoir 43 est alors amenée jusqu'au manchon souple 42 avec le trou de manchon polygonal 433 relié par le manchon à la section inférieure du manchon souple 42 et positionné dessus de

30 manière souple par l'intermédiaire de la butée des blocs en about inférieurs 422. Le trou fileté à droite 451 du manchon à vis rotative 45 est fixé par une vis à la colonne fileté à gauche 432 de la tige poussoir 43, et la section fileté interne 442 du moyen de fixation

35 44 est vissée vers le haut sur la section fileté

externe 452 du manchon à vis rotative 45 jusqu'aux saillies à angles obliques 441 du moyen de fixation 44 mis en prise de manière correspondante avec les blocs de guidage à angles obliques 25 du tube à manchon externe 20 et fixés dessus en position. Le trou de manchon central 463 du manchon de positionnement interne 46 est déplacé à travers la section filetée externe 452 du manchon à vis rotative 45 de bas en haut jusqu'à ce que ses nervures circulaires 461 soient respectivement en prise dans les évidements circulaires 26 du tube à manchon externe 20, dans leur position. La rainure de mise en prise polygonale 471 du support de base 47 est alors montée sur la section de mise en prise polygonale 462 de son manchon de positionnement interne 46 et elle est stoppée au niveau de la partie inférieure de son tube à manchon externe 20 afin de terminer l'assemblage de son dispositif de contrôle inférieur 40.

Une fois que la lotion est versée dans le compartiment de rétention 27 du tube à manchon externe 20, la vanne à manchon 31 est adaptée sur l'ouverture supérieure du tube à manchon externe 20 avec ses plaques souples et arquées 314 reliées à l'intérieur par le manchon, ses bords inférieurs 3141 stoppés fermement au niveau de sa partie interne et la facette en about effilée 312 située au-dessus de son manchon d'arrêt en about 23. L'embout 32 est alors monté au-dessus du tube à manchon externe 20 avec sa section filetée interne 321 reliée par une vis à sa section filetée externe à crans 22 jusqu'à ce que son trou de manchon central 323 soit en prise avec la tige faisant saillie 311 de la vanne à manchon 31 et sa buse en about effilée 322 soit fermée de manière hermétique contre la facette en about effilée 312 de la vanne à manchon 31 afin de fermer hermétiquement les trous de

passage 3121 répartis au niveau de la facette en about
effilée 312 située dessus. L'extrémité inférieure de
couplage 332 du bouchon de filtre 33 ou 33' est alors
montée sur la section de couplage 324 de l'embout, et
5 sa nervure 3321 ou 3321' est insérée dans sa rainure de
couplage 3241 pour assurer un positionnement solide,
empêchant ainsi la lotion de couler dedans afin de
maintenir une bonne hygiène du bouchon de filtre 33 et
de son embout 323 de manière à terminer l'assemblage du
10 dispositif de contrôle supérieur 30, tel que présenté
sur la figure 6. Le couvercle 201 est finalement
appliqué au-dessus de l'embout 32, relié par le manchon
à la bague de raccordement à petits crans 21 du tube à
manchon externe 20 avec ses points de mise en prise 211
15 situés au niveau de sa rainure de positionnement
interne 2011 afin de terminer l'assemblage de la
présente invention.

Veillez vous référer aux figures 7, 8. En mode
d'utilisation, le couvercle 201 est tout d'abord retiré
20 de la partie supérieure du tube à manchon externe 20.
Son embout 32 pivote alors dans un sens pour dévisser
sa section filetée interne 321 de sa section filetée
externe à crans 22 et pour élever son embout 32,
détachant ainsi la tige faisant saillie 311 de la vanne
25 à manchon 31 du trou de manchon central 323 de l'embout
32 afin de dégager un espace B défini par la facette
effilée 312 de la vanne à manchon 31 et la buse effilée
322 de son embout 32, afin que la lotion puisse sortir
des trous de passage 3121 de la vanne à manchon 31,
30 comme le montre la figure 8. Le support de base 47
pivote alors dans un sens, actionnant le manchon à vis
rotative 45 afin qu'il pivote vers le haut et ce
dernier, tout en se retirant dans la colonne filetée à
gauche 432 de sa tige poussoir 43, actionne la tige
35 poussoir 43 afin qu'elle se déplace verticalement vers

le haut au niveau du compartiment de rétention 27 de son tube à manchon externe 20. La lotion ajustée au niveau du compartiment de rétention 27 et pressée vers le haut par sa tige poussoir 43 traverse respectivement
5 les encoches 4111 de sa pièce de fixation polygonale 4111, les trous de passage 3121 de sa facette effilée 312, l'espace B défini par sa facette effilée 312 et la buse effilée 322 de l'embout 32, ainsi que le trou de manchon central 323 de l'embout 32 selon un ordre donné
10 et elle sort finalement par les trous de filtre 331, ou le trou de filtre central 331' de son bouchon de filtre 33, ou 33' afin d'être utilisée comme le montre la figure 7. L'ajustement de l'espace B formé par sa facette effilée 312 et sa buse effilée 322 permet de
15 facilement et précisément réguler la quantité de lotion sortant de son embout 32 sans l'inconvénient du jaillissement soudain de la lotion afin d'offrir un flacon pour lotion soigné et portable pour l'utilisation.

R E V E N D I C A T I O N S

1. Structure pour flacon de lotion comprenant un tube à manchon externe (20), un dispositif de contrôle supérieur (30), et un dispositif de contrôle inférieur (40) dans lequel le dispositif de contrôle supérieur (30) est monté sur la section supérieure du tube à manchon externe, et le dispositif de contrôle inférieur (40) est adapté au niveau de la section inférieure du tube à manchon externe (20), à l'intérieur de ce dernier ; la structure étant caractérisée en ce que :
- 10 - la section supérieure du tube à manchon externe (20), un manchon tubulaire creux, comprend une bague de raccordement à petits crans (21) dotée de points d'engrenage (211) agencés dessus et correspondant à une rainure circulaire interne (2011) d'un couvercle (201), une section filetée à crans (22) s'étirant au-dessus de sa bague de raccordement à petits crans (21), et un manchon d'arrêt en about (23) doté d'une bague d'étanchéité (231) agencée dessus et faisant saillie au-dessus de sa section filetée externe à crans (22) ;
- 20 - le dispositif de contrôle supérieur (30) monté sur la section supérieure du tube à manchon externe (20) est constitué d'une vanne à manchon (31), d'un embout (32) et d'un bouchon de filtre (33), dans lequel la vanne à manchon (31) ayant une tige faisant saillie (311) agencée au niveau de sa partie supérieure, une facette en about effilée (312) dotée de trous de passage (3121) agencés dessus au niveau de sa section centrale, et une pièce de manchon à petits crans (313) dotée d'une paire de plaques souples et arquées (314) et des bords inférieurs (3141) s'étirant au niveau de sa section inférieure, est adaptée sur l'ouverture supérieure du tube à manchon externe (20) et reliée par le manchon à sa facette en about effilée (312) située
- 30

au-dessus de son manchon d'arrêt en about (23) ;
l'embout (32) ayant une buse en about effilée (322)
dotée d'un trou de manchon central (323) agencé au
niveau de sa partie supérieure, est vissé sur la
5 section filetée externe à crans (22) du tube à manchon
externe (20) par l'intermédiaire d'une section filetée
interne (321) agencée au niveau de la partie inférieure
interne située au-dessus de la vanne à manchon (31)
avec son trou à manchon central (323) en prise avec la
10 tige faisant saillie (311) de la vanne à manchon (31)
et sa buse en about effilée fermée étroitement contre
la facette en about effilée (312) de la vanne à manchon
(31) afin de fermer hermétiquement les trous de passage
(3121) répartis au niveau de la facette effilée (312) ;
15 moyennant quoi, lorsque son embout (32) pivote
dans une direction pour dévisser sa section filetée
interne (321) de sa section filetée externe à crans (22)
et détacher la tige faisant saillie (311) de la vanne à
manchon (31) du trou à manchon central (323) de
20 l'embout (32), un espace se forme au niveau de la
facette en about effilée (312) de la vanne à manchon
(31) et de la buse en about effilée (322) de l'embout
(32) situé entre les deux afin de dégager les trous de
passage (3121) de sa vanne à manchon (31) pour que la
25 lotion puisse passer au travers et s'écouler à travers
le trou à manchon central (323) de l'embout (32) pour
sortir par l'intermédiaire du bouchon de filtre (33)
monté au-dessus de son embout.

2. Structure pour flacon de lotion selon la
30 revendication 1 dans laquelle la périphérie interne
supérieure du tube à manchon externe (20) est définie
par une section de positionnement polygonale (24).

3. Structure pour flacon de lotion selon la
revendication 1, dans laquelle la facette en about (312)
35 de la vanne à manchon (31) et la buse en about (322) de

son embout (32) présentent toutes les deux une forme effilée.

4. Structure pour flacon de lotion selon la revendication 1, dans laquelle le bouchon de filtre (33) du dispositif de contrôle supérieur (30) comprend une pluralité de trous de filtre (331) agencés au niveau de sa surface supérieure.

5. Structure pour flacon de lotion selon la revendication 1, dans laquelle le bouchon de filtre (33) du dispositif de contrôle supérieur (30) peut également comprendre un trou de filtre central (331') agencé au niveau de sa surface supérieure.

6. Structure pour flacon de lotion selon la revendication 1, dans laquelle le tube à manchon externe (20) comprend également une pluralité de blocs de guidage à angles obliques (25) agencés au niveau de sa périphérie interne centrale avec une pluralité d'évidements circulaires (26) définissant la section inférieure au-dessous de ses blocs de guidage (25) et un compartiment de rétention (27) agencé au-dessus de ses blocs de guidage (25) ;

- le dispositif de contrôle inférieur (40), adapté au niveau de la section inférieure de son tube à manchon externe (20), étant constitué d'une tige supérieure (41), d'un manchon souple (42), d'une tige poussoir (43), d'un moyen de positionnement (44), d'un manchon à vis rotative (45), d'un manchon de positionnement interne (46) et d'un support de base (47), dans lequel la tige supérieure (41) comprend une pièce de fixation polygonale (411) avec une pluralité d'encoches (4111) réparties dessus et agencées au niveau de sa partie supérieure afin d'être positionnées de manière fixe sur la section de positionnement polygonale (24) du tube à manchon externe (20), et un montant à manchon polygonal (412) s'étirant vers le bas

au niveau de sa partie inférieure afin de buter de
manière souple contre des blocs en about supérieurs
(421) du manchon souple (42) qui, lui-même un corps
creux polygonal, bute à son tour de manière souple
5 contre un trou à manchon polygonal central (433) de la
tige poussoir (43) par l'intermédiaire de blocs en
about inférieurs (422) ; la tige poussoir (43), fermée
au niveau de l'extrémité inférieure, ayant une pièce de
poussée (431) avec une pluralité de rondelles
10 d'étanchéité (4311) adaptées dessus et agencées au
niveau de sa partie supérieure et une colonne filetée à
gauche (432) s'étirant au niveau de sa partie
inférieure afin d'être fixée par une vis sur un trou à
droite (451) de son manchon à vis rotative (45) ; le
15 moyen de positionnement (44) ayant une paire de
saillies à angles obliques (441) agencées
symétriquement au niveau de sa périphérie externe afin
d'être mis en prise avec les blocs de guidage à angles
obliques (25) du tube à manchon externe (20) pour son
20 positionnement, et une section filetée interne (442)
agencée au niveau de son centre afin d'être vissée sur
une section filetée externe (452) de son manchon à vis
rotative(45) ; le manchon de positionnement interne (46)
ayant une pluralité de nervures circulaires (461)
25 faisant saillie au niveau de sa périphérie externe afin
d'être mises en prise avec les évidements circulaires
(26) du tube à manchon externe (20), un trou à manchon
central (463) découpé selon des lignes parallèles des
deux côtés, et une section de mise en prise polygonale
30 (462) destinée à être montée sur une rainure de mise en
prise polygonale (471) agencée au niveau du centre de
son support de base (47) ;

- moyennant quoi, lorsque le support de base (47)
pivote dans un sens, le manchon à vis rotative (45)
35 pivote vers le haut et actionne la tige poussoir (43)

afin qu'elle se déplace verticalement vers le haut au niveau du compartiment de rétention (27) du tube à manchon externe (20), pressant la lotion ajustée à l'intérieur pour qu'elle monte sans à-coups vers les encoches (4111) de sa pièce de fixation polygonale (411) et qu'elle s'écoule par l'intermédiaire de son dispositif de contrôle supérieur (30) afin d'être utilisée.

7. Structure pour flacon de lotion selon la revendication 1, dans laquelle la tige supérieure (41) et le manchon souple (42) du dispositif de contrôle inférieur (40) peuvent également être omis sans que l'effet ne soit changé.

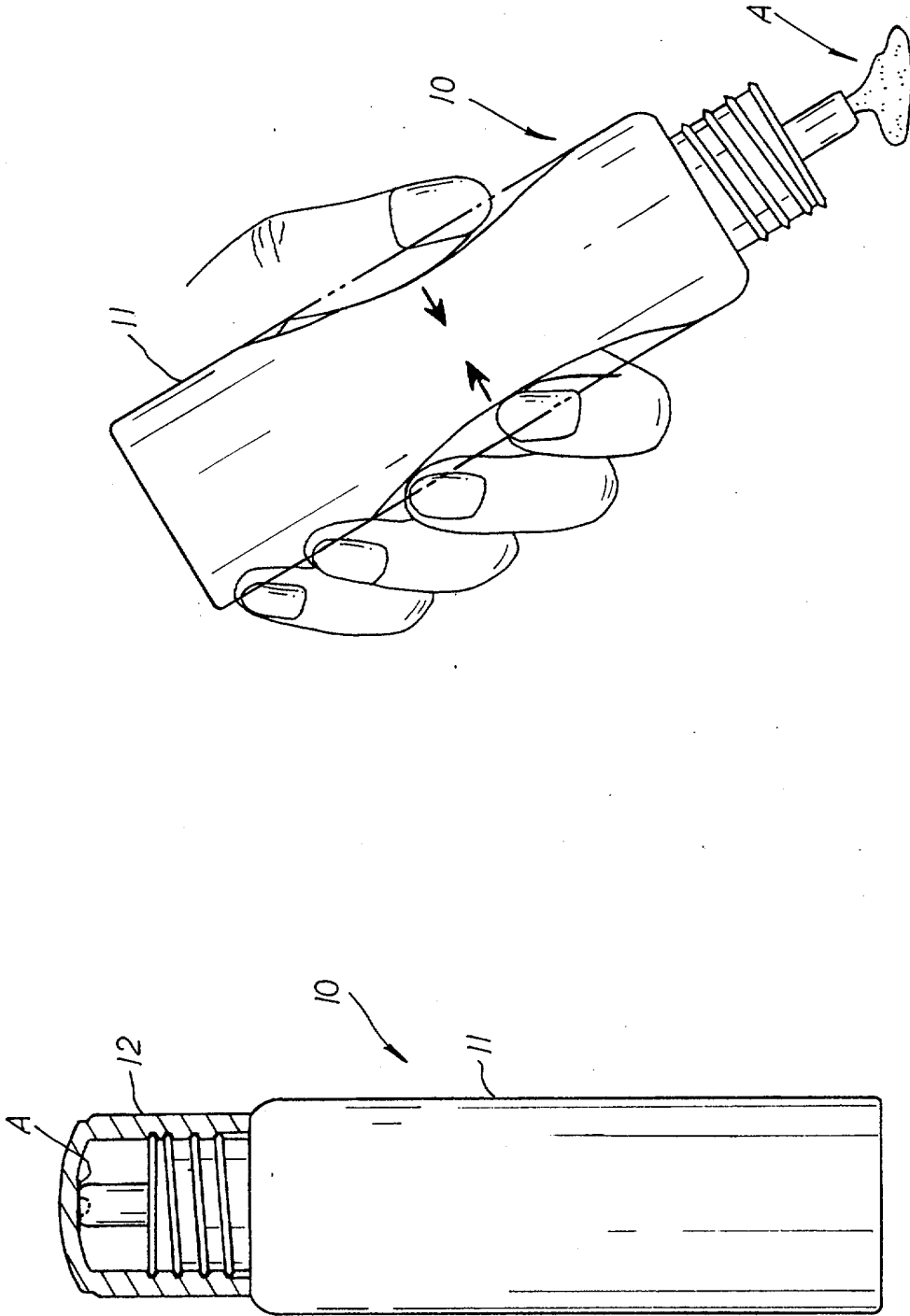


FIG. 1 PRIOR ART PRIOR ART FIG. 2

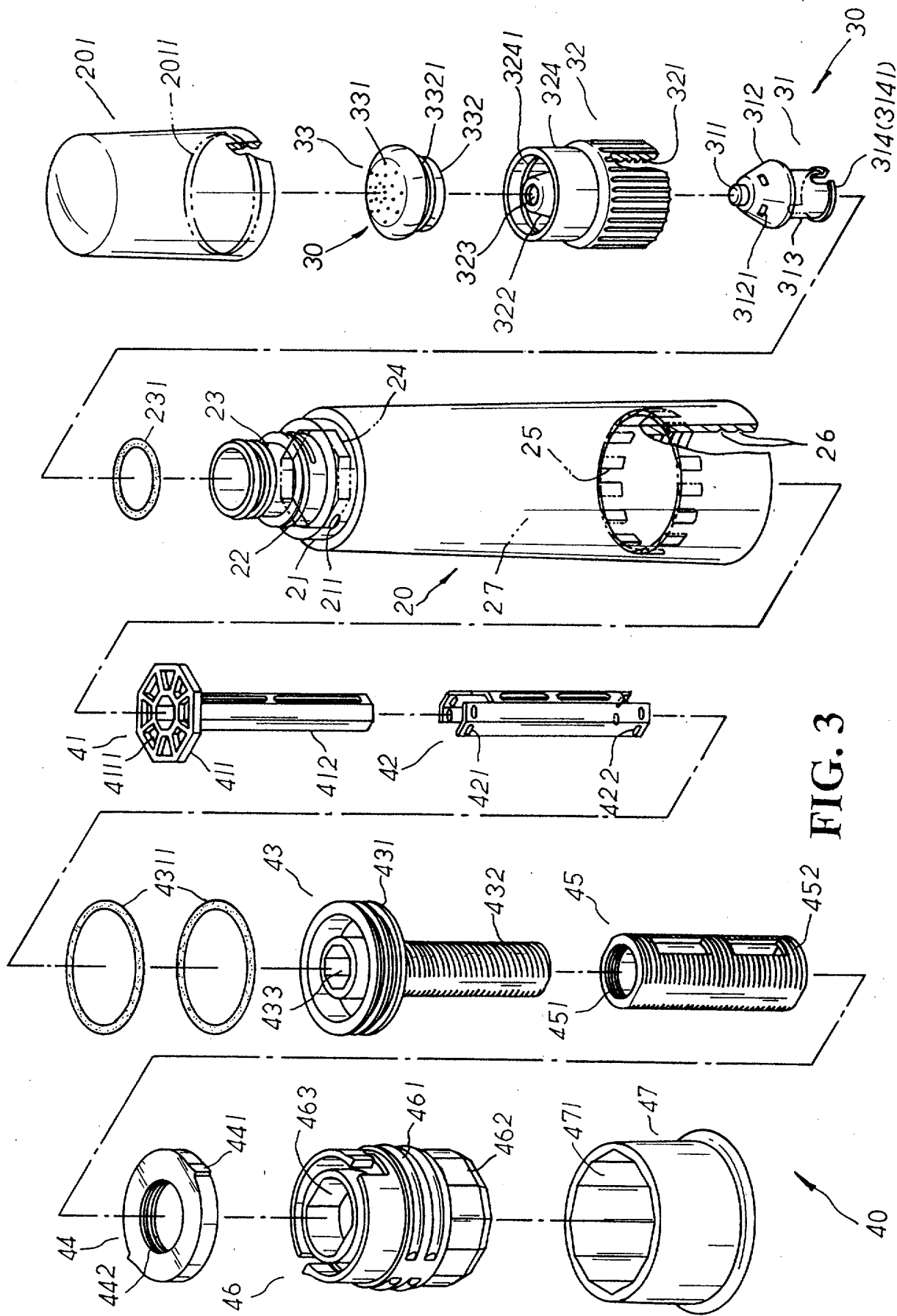


FIG. 3

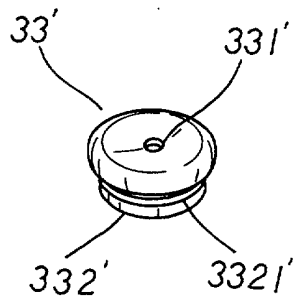


FIG. 4

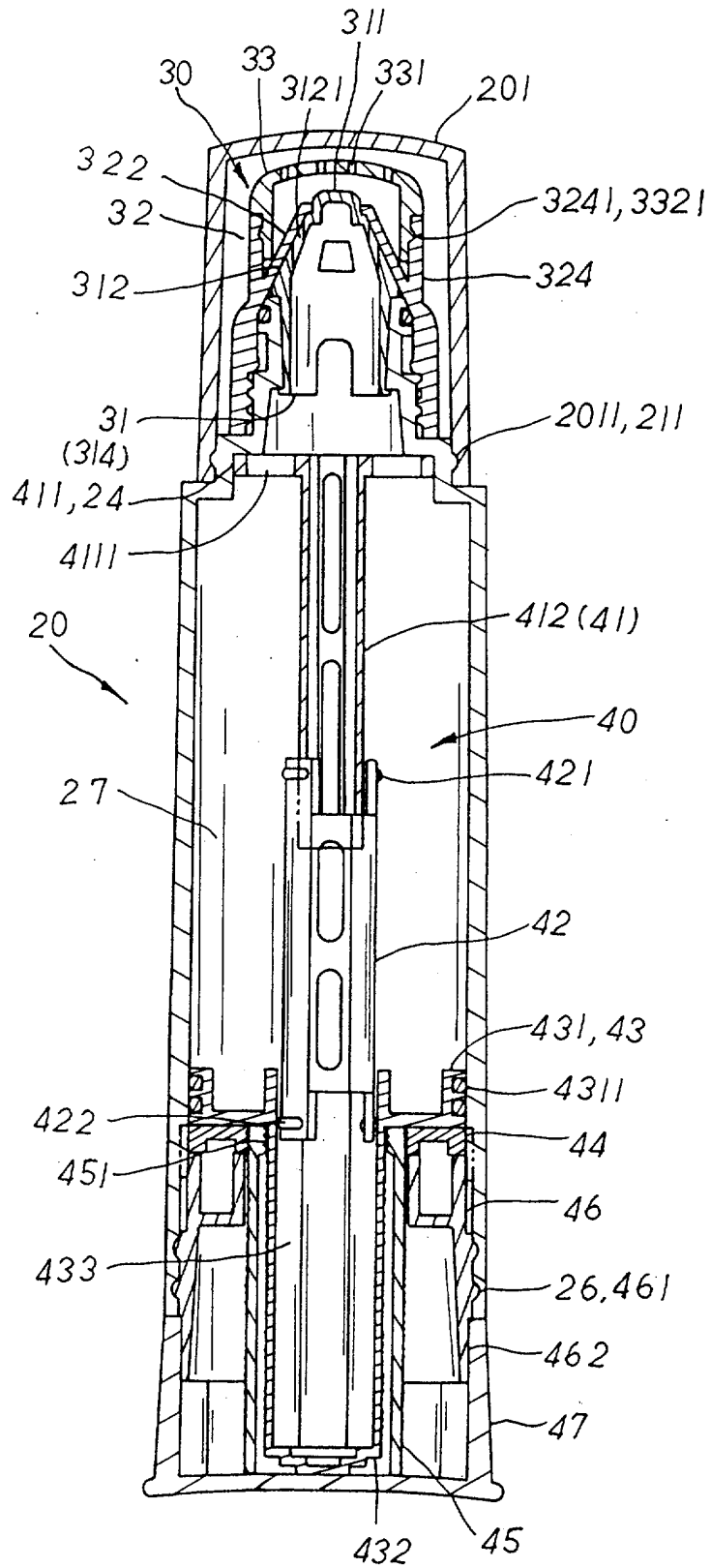


FIG. 5

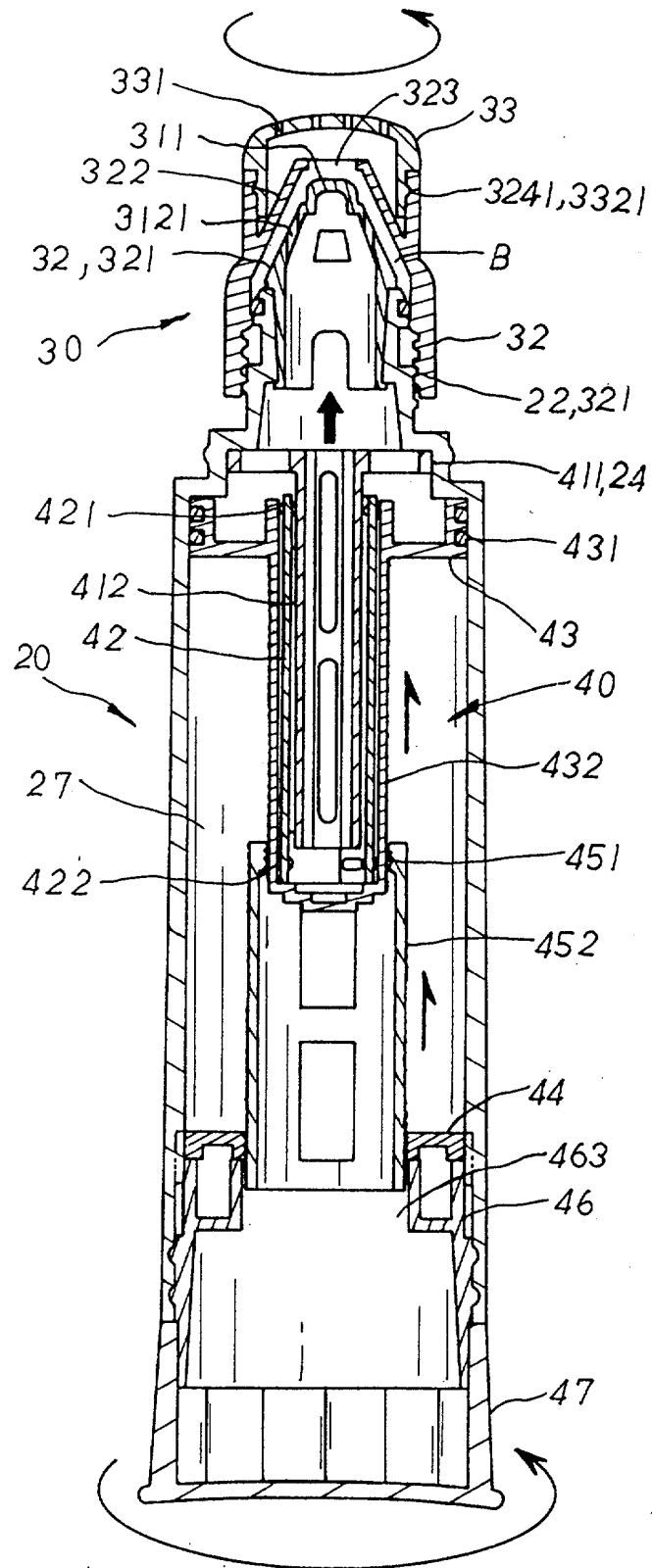


FIG. 7

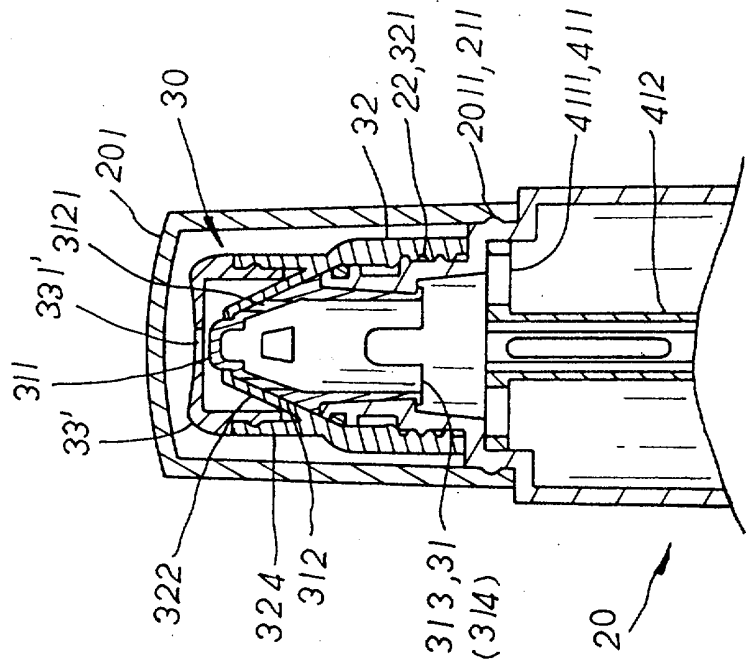


FIG. 6

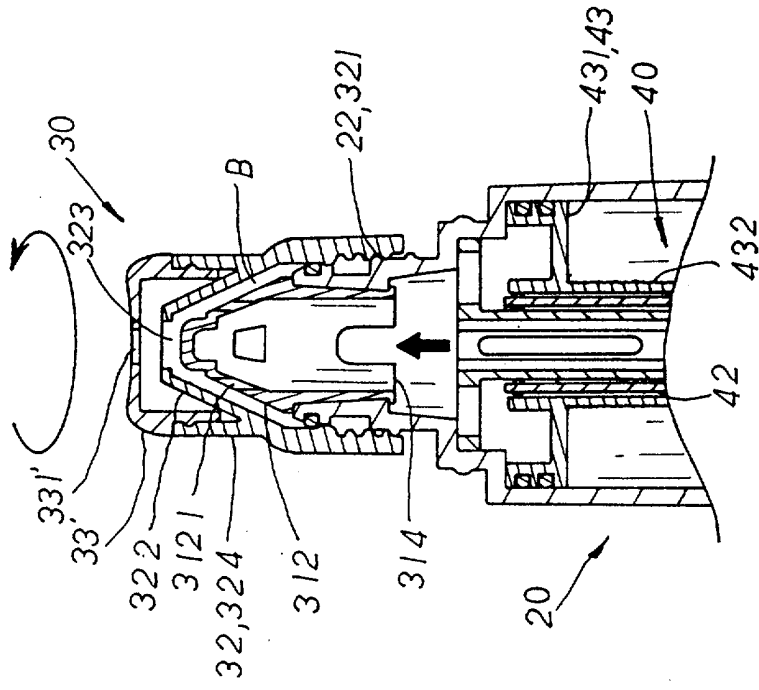


FIG. 8